



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 23 Juillet 2020

ACCORD LOGEMENT LA POSTE

LA CGT S'ENGAGE

QUAND IL Y A DU PLUS POUR LES POSTIERS !

La CGT a signé l'accord logement à La Poste pour 2020-2022. Il apporte des moyens supplémentaires pour le logement des postiers. Ces moyens sont au-delà des obligations légales des employeurs (Action Logement, ex 1% logement).

Ce 5ème accord confirme et développe les actions menées dans les accords précédents que la CGT avait déjà signés.

**LA CGT PAR SES CONTRIBUTIONS, SES PROPOSITIONS, SES ARGUMENTS, SES ACTIONS,
A LARGEMENT CONTRIBUÉ À AMÉLIORER LES ACCORDS PRÉCÉDENTS**

Pour toutes les aides logement (privé et social), La CGT a obtenu la revalorisation de l'ensemble des prestations financières existantes dans le logement privé des postiers débutants en Île de France et en province.

Les Conditions d'octroi de ces aides (privé et social) sont :

- ✓ être débutant en CDI (moins de 24 mois d'ancienneté à la date de la demande)
- ✓ être titulaire du bail.

**Ces nouvelles dispositions
s'appliquent à partir
du 1er juillet 2020**

AIDES DANS LE LOGEMENT PRIVÉ

	Province Zone A**			Province (autres)		
	Classe I - II - III	Groupe A débutant		Classe I	Classe II - III	Groupe A débutant
Montant mensuel brut	139	81	Montant mensuel brut	95	91	81
Durée de versement	18 mois	18 mois	Durée de versement	18 mois	18 mois	18 mois

** Arrêté du 01-08-2014 publié au JORF du 06-08-2014 : Communes de l'Ain, Alpes Maritimes, Bouches du Rhône, Hérault, Nord, Oise, Oise, Hte Savoie, Var, Rhône

En Île de France, en €uro mensuel brut

	Classe I	Classe II	Classe III		Groupe A débutant
	1ère année	235	182		139
2è année	224	171	129	Durée de versement	24 mois
3è année	139	117	86		
4è année	96	86	64		

AIDES DANS LE LOGEMENT SOCIAL

	Île de France			Province		
	Classe I	Classe II - III	Groupe A débutant	Classe I	Classe II - III	Groupe A débutant
Montant mensuel brut	95	91	81	95	91	81
Durée de versement	18 mois	18 mois	18 mois	18 mois	18 mois	18 mois

Des aides sont également prévues :

- ➔ pour les postiers travaillant dans les DOM.
- ➔ pour les postiers en difficulté qui seront aidés par La Poste pour l'accès à un hébergement ou le maintien dans le logement.
- ➔ par des prêts pour les postiers en mobilité.

FONDS LOGEMENT SOCIAL :

Cet accord prévoit la reconduction de 20 millions d'€uros sur 3 ans du fonds logement social. Il permet l'achat de réservations de logements sociaux pour les postiers dans des programmes de construction. Cette somme s'ajoute aux 98 millions engagés depuis le premier accord en 2006. Cela a permis de réserver 384 logements dont 151 en Province, sur la période 2017/2019.

C'est pour la CGT un axe très important de cet accord.

La **CGT** a également obtenu que La Poste propose des solutions d'hébergement (foyers) sur tout le territoire aux postiers débutants qui le demandent, en CDI, CDD, contrat d'apprentissage, alternance, professionnalisation et emploi d'avenir ainsi qu'aux enfants de postiers quand des places sont disponibles.

Pour toutes informations,
adressez-vous à un militant de la CGT.

Vous pouvez aussi appeler au 0 810 888 801
ou servicelogement@laposte.fr
ou sur le portail malin : www.portail-malin.com
utilisateur : offre - Mot de passe : sociale.

**Vous pouvez réclamer l'aide
dans les deux ans suivant le fait générateur.**

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL, LE NUMÉRIQUE NE FAIT PAS TOUT. L'accueil et le service sont primordiaux

La demande de logement social a été centralisée et uniformisée au niveau national; Pour cela Action Logement a développé une plateforme numérique AL-in.fr. Elle veut rendre le demandeur « acteur » de sa recherche de logement social ! Son rodage est pour le moins laborieux. Il est nécessaire que toutes les parties intervenantes, particulièrement les bailleurs sociaux, œuvrent ensemble.

Mais, à l'appui d'enquête liée aux demandes de logements sociaux, les demandeurs ne sont pas assez accompagnés dans ces démarches. Cela montre l'importance d'un véritable accueil et la nécessité de moyen en personnel tant au Service Logement de La Poste que dans les services DNAS.

LA SIGNATURE DE LA CGT A PESÉ FORTEMENT DANS LES ACQUIS

La CGT continue d'exiger la construction de logements nécessaires correspondant aux revenus des postiers, à la typologie familiale et proches du lieu de travail.



**LA CGT DÉFEND L'ENSEMBLE DES POSTIERS
SUR LE LOGEMENT,
DANS TOUS LES SERVICES,
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE !**

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	

**MATÉRIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT**